

Propositions programmatiques autour du thème de la dette publique :

Elections fédérales et régionales 2014

PS

- prendre toutes les mesures utiles pour **mieux faire contribuer le capital** et alléger la fiscalité sur le travail ;
- introduire une **cotisation de solidarité sur les plus grands patrimoines** avec un barème progressif par tranches (au-delà d'1,25 million d'euros en dehors de l'immeuble d'habitation et des avoirs affectés à l'activité professionnelle) ;
- développer les outils permettant d'**avoir une meilleure connaissance de tous les revenus** ce qui permettra de mieux appréhender la progressivité/régressivité de notre système fiscal ;
- poursuivre le combat pour **instaurer une taxe sur les transactions financières (TTF)** destinée à lutter contre la spéculation, dont le champ d'application couvre les transactions sur l'ensemble des actions, obligations, opérations de change et produits dérivés de toute sorte, en intégrant toutes les institutions financières qui interviennent dans une opération en rapport avec un titre émis dans un Etat membre et donc ne pas se limiter aux institutions situées sur le territoire de l'Union européenne ;
- augmenter les effectifs et améliorer les moyens techniques de l'Inspection Spéciale des Impôts, et des services de lutte contre la fraude en général, afin qu'ils puissent disposer des moyens nécessaires pour assurer toutes leurs missions ;
- **annuler les dettes bilatérales des pays pauvres et en transition démocratique pour libérer des moyens pour le financement de projets de développement socio-économique ;**
- **annuler les dettes bilatérales et multilatérales, à commencer par les dettes odieuses illégitimes des pays pauvres très endettés (PPTÉ), et plus largement celles des pays les moins avancés (PMA) et, pour cela, mener des audits des créances belges vis-à-vis de ces pays ;**
- **assurer la neutralité budgétaire pour les pouvoirs locaux des décisions prises par d'autres niveaux de pouvoir**, par une évaluation financière à court et moyen termes de l'impact financier en amont de toute décision et une compensation de toute charge nouvelle ;
- garantir le respect des engagements financiers actuels à l'égard des pouvoirs locaux, en particulier en ce qui concerne le fonds des communes, le fonds des provinces et le Fonds Spécial de l'Aide Sociale ;
- simplifier et assurer la lisibilité des taxes locales en supprimant les moins rentables, les moins pertinentes et celles qui requièrent la charge administrative la plus importante, tout en assurant un niveau de recettes équivalent ;

- **renforcer le rôle d'appui et de conseil de l'administration régionale en matière de gestion financière** (gestion de la dette, politique de placements financiers, etc.) ;
- instaurer, parallèlement à la politique de subsides, **un système d' « avances récupérables »** pour les investissements, ce qui permet à l'entité locale d'emprunter moins, et donc de faire une économie sur les intérêts, auprès d'une institution bancaire ;
- contraindre les pouvoirs locaux à évaluer, par la généralisation de plans financiers et de projections budgétaires pluriannuelles, l'impact financier et fonctionnel moyen terme de toute nouvelle politique initiée ;
- assurer, au besoin en complétant les règles existantes, la compatibilité de la réglementation relative aux comptes et budgets avec les prescrits européens ;

Programme Européen

- mettre en place un **pacte d'investissement social européen** en équilibrant les critères économiques et budgétaires du Pacte de stabilité et de croissance révisé par des critères sociaux et d'emploi avec des objectifs précis et contraignants assurant une solidarité entre les générations en Europe ;
- **refuser les politiques d'austérité** imposées par les conservateurs et défendre un rythme de retour à l'équilibre des finances publiques qui permette de ne pas tuer l'activité économique, l'emploi et les services publics ;
- poursuivre le combat pour **instaurer une taxe sur les transactions financières (TTF)** destinée à lutter contre la spéculation, dont le champ d'application couvre les transactions sur l'ensemble des actions, obligations, opérations de change et produits dérivés de toute sorte, intégrant toutes les institutions financières qui interviennent dans une opération en rapport avec un titre émis dans un Etat membre et non limitée aux institutions situées sur le territoire ;
- exiger **l'instauration d'une taxe progressive sur les revenus du capital** (et/ou un impôt sur la fortune articulé autour d'un socle fiscal commun) au niveau européen ainsi que la mise en place d'un cadastre des fortunes européen;
- poursuivre les travaux pour **lutter contre la planification fiscale agressive** des multinationales et des paradis fiscaux ;
- **mutualiser une partie importante des dettes des Etats-membres par la création d' Eurobonds** (des obligations émises et garanties en commun par les Etats de la zone euro) pour développer la solidarité, réduire les risques et apporter plus de stabilité en Europe tout en maintenant une conditionnalité qui favorise la croissance ;
- permettre plus largement encore **l'achat de titres de la dette publique directement par la BCE** ;

- faire en sorte que la BCE puisse développer, sur le même pied que la lutte contre l'inflation, une véritable politique de soutien à la croissance et à l'emploi ;
- **abolir la troïka** (composée de la Commission européenne, la Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international) qui prend des décisions qui portent atteinte aux services publics, au pouvoir d'achat, au modèle social européen ; ceci afin que seuls les acteurs européens telle que la Commission européenne et la Banque centrale européenne puissent à l'avenir agir en cas de crise tout en étant responsables devant le Parlement européen pour renforcer la légitimité démocratique de leurs décisions;
- **créer une agence européenne de notation indépendante et publique ;**
- s'assurer de l'**obligation de transparence des notations des titres souverains ;**
- **mettre sur pied un Conseil de sécurité économique, social et environnemental de l'ONU** doté de pouvoirs contraignants effectifs qui serait chargé de rendre la mondialisation plus sociale en veillant au respect du travail décent, de la justice sociale dans le monde et d'un salaire permettant une vie digne ;
- **mettre sur pied un organisme international juste et transparent pour une résolution indépendante des problèmes de dette souveraine afin de prévenir des futures crises de la dette ;**
- **lutter plus efficacement contre les paradis fiscaux** à l'intérieur de la zone euro et surveiller les mouvements de capitaux vers les places financières offshore (paradis fiscaux) en recourant au marquage des capitaux par l'utilisation de la TTF ;
- **établir un code de conduite sur les pratiques fiscales et sociales dommageables** et impulser une action déterminée au niveau de la Belgique afin que le plan d'action de l'OCDE relatif à l'érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices (dit plan BEPS) vers l'étranger aboutisse et assure une juste contribution fiscale des entreprises multinationales avec comme but ultime d'obtenir un impôt minimum des sociétés pour les multinationales afin d'éviter ces montages financiers ayant comme objectif de transférer l'argent vers un pays à la fiscalité plus favorable. »

MR

- la réalisation d'un **audit sur l'utilisation faite sur la période 2007-2013 des fonds européens** en Wallonie et à Bruxelles.
- **Redéfinir les priorités dans les dépenses engagées** : Réaliser des Analyses coûts-bénéfices des politiques menées et favoriser celles dont les retombées sont les plus importantes pour les citoyens et qui touchent une plus grande strate de la population. Il faut **recentrer l'Etat sur ce qu'il doit faire directement au service des citoyens.**

- **Participation de l'Etat dans la banque « Belfius »** : La banque Dexia a été rachetée par l'Etat belge en octobre 2011 afin de sécuriser Dexia Banque Belgique et de l'isoler des actifs risqués. A l'heure actuelle l'Etat belge détient 100% de la société. L'Etat Fédéral n'a pas vocation à rester indéfiniment propriétaire de la banque. Pour le Mouvement Réformateur, il est normal qu'une fois la stabilité de la société retrouvée et la sécurité des épargnants à nouveau assurée, la société redevienne un acteur privé.
- **Participation dans Dexia holding** : Dans cette société détenue à 60.5% par l'Etat belge, on retrouve aux côtés des produits toxiques bon nombre de produits à maturités longues et donc tout à fait rentables dont la conservation par Dexia était incompatible avec un redressement de la situation au moment de la crise. S'il devait s'en séparer à l'heure actuelle, l'Etat perdrait de l'argent. C'est pourquoi, le MR plaide pour la conservation de sa participation dans Dexia Holding, pour le moment.
- **Lutter contre le dumping social** : mettre en place dans chaque Etat européen et selon des modalités qui lui sont propres, un **salaire minimum** de référence interprofessionnel ou professionnel, afin d'harmoniser socialement les conditions de détachement ; persévérer dans la voie de la convergence fiscale pour, à terme, **atteindre l'harmonisation fiscale** grâce à l'adoption du vote à la majorité qualifiée;
- une **taxe sur les transactions financières** qui serait affectée au budget général de l'UE et notamment à l'aide au développement.
- une **mutualisation des dettes** (« **eurobonds** » ou « euro obligations »). Véritable application concrète du principe de la solidarité entre Etats membres, cette mesure permettrait à ces derniers d'emprunter à des taux inférieurs, et de réaffecter l'argent alloué au paiement d'intérêts au développement de secteurs créateurs d'emplois.
- L'émission **d'obligations européennes** qui seraient garanties par l'ensemble du budget européen pour le financement de projets spécifiques, (« **EU project bonds** »), par exemple l'investissement dans les infrastructures.
- assurer une **meilleure représentativité des pays en développement dans les institutions Bretton Woods**;
- pousser à la **réforme bancaire mondiale** ;
- pousser à la **réforme du FMI**, lancée en 2010 et visant à doubler le capital du fonds (les quotes-parts) et une redistribution de l'actionnariat au profit des pays émergents
- En Afrique : **assurer une exploitation honnête et juste des ressources naturelles**. Cet élément est incontournable dans une économie globale pour éviter à la fois l'endettement, le pillage, une insuffisante rémunération des ressources exploitées. Cela signifie un renforcement de l'arsenal juridique pour assurer une meilleure traçabilité des minerais issus de l'exploitation illégale, par un instrument de contrôle du marché international des ressources naturelles qui pourrait s'inspirer de la loi Dodd-Frank, adoptée par le Congrès américain.

- **Garantir la transparence de l'utilisation de l'argent public** avec comme préoccupation constante la chasse aux gaspillages de tous ordres ;

Wallonie

- Le **budget et base zéro (BBZ)** : Le BBZ est une technique budgétaire et de prise de décision qui a pour objectif d'allouer les ressources de manière la plus efficace possible en « repensant » chaque dépense. Elle s'oppose à la procédure classique pour établir un budget qui consiste à considérer comme acquis celui de l'année précédente.
- **Moderniser la gestion de la comptabilité publique wallonne**. Cela permettrait d'augmenter le suivi des dépenses grâce à **des outils de contrôle plus performants**.
- **S'opposer à la globalisation des revenus de l'épargne et du travail**.
- Etablir un véritable « **pacte fiscal** » avec les communes pour éviter une utilisation abusive de la fiscalité anti-économique par certaines.
- Mener une vaste opération de mise à plat, poste par poste, afin **d'éliminer systématiquement les gaspillages, les budgets mal utilisés, redondants ou non prioritaires**, les dépenses excessives et arbitraires de manière à dégager des moyens budgétaires et à les affecter aux besoins réels. Nous proposons également la mise en place d'une commission parlementaire spéciale ayant trait à l'anti-gaspillage.

Programme Européen

- persévérer dans la voie de la **convergence fiscale** pour, à terme, atteindre l'harmonisation fiscale grâce à l'adoption du vote à la majorité qualifiée;
- Soutenir **une taxe sur les transactions financières** qui serait affectée au budget général de l'UE et notamment à l'aide au développement.
- une **mutualisation des dettes** (« eurobonds » ou « euro obligations »). Véritable application concrète du principe de la solidarité entre Etats membres, cette mesure permettrait à ces derniers d'emprunter à des taux inférieurs, et de réaffecter l'argent alloué au paiement d'intérêts au développement de secteurs créateurs d'emplois.
- plaider pour que **le produit de la taxe sur les transactions internationales soit affecté pour partie à l'aide publique au développement** afin de permettre aux EM d'atteindre les 0,7% de leur PIB ou à la lutte contre les changements climatiques dans les PED ;

ECOLO

- **Renforcer la cohérence des politiques** : La réalisation des objectifs de développement «humain et durable » que porte la coopération belge ne dépend pas seulement de l'aide, mais également de décisions prises par les gouvernements dans un grand nombre de politiques sectorielles ou macro-économiques, telles que le commerce, l'agriculture, les finances, les migrations, **les dettes**, la sécurité, la vente d'armes, le droit intellectuel, etc. Certaines décisions politiques, comme les barrières tarifaires et non tarifaires, les subsides agricoles ou encore les accords bilatéraux de commerce et d'investissement sont parfois en contradiction flagrante avec les objectifs de développement humain et durable.
- Améliorer l'accès aux données bancaires et financières
- **Lutter contre les paradis fiscaux** et l'évasion fiscale
- Renforcer les moyens de contrôle du SPF Finances
- Supprimer l'imposition des revenus inférieurs à 1 000 € mensuels et améliorer la progressivité de l'impôt
- **Taxer globalement les revenus du travail et du capital**
- **Financer la sécurité sociale aussi par les revenus du capital** : Cette mesure est en fait complémentaire à une taxation globale des revenus. Une cotisation supplémentaire serait perçue sur l'assiette élargie de l'IPP.
- **Instaurer un impôt sur le grand patrimoine** : Une taxation des patrimoines à hauteur d'1 % au-delà de un million d'euros et de 2 % au-delà de cinq millions d'euros rapporteraient 2 % du PIB, soit aux alentours de 250 milliards d'euros par an à l'échelle européenne. L'impôt européen sur le patrimoine devrait également exonérer l'habitation principale ainsi que les biens productifs utilisés dans le cadre d'une activité professionnelle.
- **Taxer les revenus spéculatifs** : Il s'agit de taxer de manière dégressive les plus-values en fonction de la durée de détention : 33 % de 0 à 2 ans, 16,5 % de 2 à 5 ans, 10 % de 5 à 8 ans et 0 % pour une plus-value réalisée après plus de 8 ans de détention (en tenant compte d'éventuelles moins-values réalisées). Cette proposition permet de taxer avant tout les revenus issus de la spéculation, en exonérant partiellement ou totalement ceux obtenus dans le cadre d'une gestion normale de ses biens ou d'un investissement stable dans l'économie réelle.
- Oeuvrer à une harmonisation européenne de l'impôt des sociétés

- Rendre attractifs les placements utiles à l'économie réelle : Ecolo propose d'étendre l'exonération fiscale dont bénéficient les carnets de dépôts à tous les placements sur le marché primaire tout en mettant en place une obligation de déclaration des revenus mobiliers à l'IPP, qui permettra une perception plus juste et plus efficace de la fiscalité sur le capital.
- Renforcer un Etat fédéral, efficace et moteur de la solidarité
- Maîtriser les dépenses en sécurité sociale
- Entreprendre des réformes au sein des Régions : La multiplicité d'acteurs et le trop grand nombre d'institutions n'est plus à démontrer et peut être à la source de nombreuses dispersions et dilutions de pouvoir, de concurrences stériles et de déperdition d'énergies et de ressources. Vecteur des sous-localismes et des baronnies, ce tissu institutionnel surabondant est particulièrement coûteux pour la collectivité et altère naturellement l'émergence d'une vision et d'une autorité régionales. Au niveau de la Wallonie, il apparaît prioritaire de supprimer les provinces et de créer une circonscription wallonne.
- Mettre fin aux pratiques de trading à « haute fréquence »
- Taxer les transactions financières, [...] incluant non seulement les actions, les obligations, les produits dérivés, mais également les transactions sur les devises.

Programme Européen

- assurer, au sein du Parlement fédéral, un débat relatif aux programmes nationaux de réforme et aux programmes de stabilité, avant leur envoi à la Commission européenne pour la fin avril de chaque année ;
- Auditionner les fonctionnaires de la Commission européenne en charge du suivi de la Belgique
- Consacrer la triple convergence budgétaire, sociale et Environnementale
- Renforcer le rôle du Parlement européen dans la définition des priorités socio-économiques de l'UE
- **Procéder à un audit de la dette publique**
- **Consolider la solidarité financière** au sein de la zone euro
- **Mutualiser progressivement la dette souveraine** des Etats membres
- **Rendre le Mécanisme européen de stabilité (MES) plus transparent et mieux contrôlé**

- **Donner une licence bancaire au MES** pour alléger les coûts de financement des Etats en difficultés
- **Démanteler la troïka** et, dans l'intervalle, la soumettre au contrôle démocratique du Parlement européen
- Instaurer un contrôle temporaire des capitaux en cas de (menaces de) tempêtes financières
- Instaurer la majorité qualifiée pour la politique fiscale
- **Elargir le mandat de la Banque Centrale Européenne**

CDH

- **Poursuivre la lutte contre la fraude fiscale ou sociale grave ou organisée**, notamment dans le prolongement de l'actuel Plan d'action gouvernemental dédié à cette problématique.
- **Inclure dans tout accord, multilatéral ou bilatéral, le respect des droits de l'homme, du droit du travail et de normes sociales et environnementales.** Le commerce équitable joue un rôle essentiel en matière de coopération au développement, ce qui rend indispensable une action forte en matière de cohérence des politiques pour le développement.
- **Renforcer la cohérence de l'action internationale de la Belgique**, en s'assurant que les relations internationales, la coopération au développement, les questions européennes, et les relations économiques internationales du fédéral et des Communautés et des Régions se renforcent et interagissent positivement. Le cdH veillera à une représentation extérieure cohérente et forte de la Belgique et de ses Communautés et des Régions pour plus d'efficacité et de visibilité de son action politique et de ses intérêts économiques et socio-politiques.
- **Généraliser l'échange automatique d'information concernant tous les types de revenus** au niveau mondial.
- **Taxer les plus-values boursières à court terme** à hauteur de 25% et prévoir la possibilité de déduire les moins-values ;
- **Mettre en oeuvre la taxe sur les transactions financières** (taxe Tobin) au niveau européen via une coopération renforcée ;
- **augmenter la transparence du secteur bancaire** en obligeant les banques à publier les chiffres-clés de leur activité de financement de l'économie réelle que sont les prêts aux entreprises et aux particuliers en Belgique ;

- **aligner l'intérêt des banques et des banquiers sur l'intérêt général** en encadrant la rémunération et le bonus des banquiers, en les limitant et les conditionnant à santé durable des institutions et opérations financières.
- création d'un **mécanisme européen de résolution bancaire**. Ce dispositif devra encadrer les faillites bancaires et réduire un minimum l'exposition des Etats. Le mécanisme européen de résolution bancaire nécessitera la création d'une autorité européenne de résolution indépendante ainsi que d'un Fonds européen de résolution. Sur le modèle de ce qui existe déjà aux Etats-Unis[1], ce fonds serait alimenté par les contributions des banques. Les contributions des banques devraient tenir compte non seulement de la taille du bilan mais aussi du degré de risque des actifs. Les risques que font courir les grandes institutions pour l'ensemble du système seront de cette manière pris en compte ;
- **recapitalisation sans plus attendre des banques fragiles** ; en veillant à ce que le renforcement de la solidité des banques se fasse par une augmentation de leur capital plutôt qu'une réduction du crédit à l'économie.
- **A Bruxelles, centraliser les dettes et les trésoreries des 19 communes et CPAS** sans mettre à mal l'autonomie communale

Programme Européen

- **Renforcer la cohérence** de la politique européenne et belge à l'égard des pays en développement (pour analyser l'impact des politiques internationales), ce qui se traduira notamment par la présence du commissaire européen en charge du commerce aux Conseils développement, et inversement.
- **Mettre en place la TTF dans le plus grand nombre de pays membres** et que les recettes de cette taxe permettent le développement de politiques d'investissement et d'emplois. Il s'agit par ce biais de permettre le financement de projets trans-européens dans les pays membres qui ont décidé de souscrire à ce mécanisme.
- **Conditionner le renouvellement [des aides européennes] à des engagements concrets en faveur de la convergence des mécanismes fiscaux**, en particulier sur les facteurs les plus mobiles (bénéfices des sociétés, revenus mobiliers des particuliers)
- **Défendre le projet ACCIS pour l'harmonisation de la base taxable pour les entreprises**. Déterminer une même base imposable pour l'ensemble des sociétés au sein de l'Union européenne permettra de lutter contre les stratégies d'optimisation fiscale qui conduisent les grandes entreprises à situer leurs bénéfices là où le niveau de taxation est le plus faible. Cela réduira également les obstacles fiscaux auxquels se heurtent les entreprises qui effectuent des opérations dans plusieurs pays ;
- **Rapprocher les taux d'imposition au sein de l'Union européenne**. Nous estimons qu'une harmonisation uniquement de la base imposable ne suffit pas. Cela pourrait en effet avoir pour conséquence une concurrence accrue sur les taux. Comme le serpent monétaire européen l'a fait dans les années 90 préalablement à l'introduction de la monnaie unique, il faut instaurer un **serpent fiscal européen** qui délimiterait un taux maximal et un taux minimal entre lesquels devraient se situer les taux d'imposition nationaux.

- Pour rétablir un équilibre entre les prélèvements sur les différents revenus du capital mais également pour réaliser le shift fiscal, le cdH propose de : **Taxer les plus-values boursières à court terme** à hauteur de 25% et prévoir la possibilité de déduire les moins-values ;
- Echanger les informations financières entre pays
- création d'un **mécanisme européen de résolution bancaire**. Ce dispositif devra encadrer les faillites bancaires et réduire un minimum l'exposition des Etats. Le mécanisme européen de résolution bancaire nécessitera la création d'une autorité européenne de résolution indépendante ainsi que d'un Fonds européen de résolution. Sur le modèle de ce qui existe déjà aux Etats-Unis, ce fonds serait alimenté par les contributions des banques. Les contributions des banques devraient tenir compte non seulement de la taille du bilan mais aussi du degré de risque des actifs. Les risques que font courir les grandes institutions pour l'ensemble du système seront de cette manière pris en compte ;

PTB+ / Go

- **Audit démocratique de la dette des États membres** de l'Union. Nous voulons **réduire le montant et le rythme du remboursement et diminuer les taux d'intérêt**. Nous exigeons la **remise de toutes les dettes illégitimes des pays du tiers monde et du sud de l'Europe**. (p65)
- Partout en Europe où elle a été imposée dès le début de la crise, la politique d'austérité a conduit au même résultat : l'augmentation des déficits et des dettes. En Grèce, la dette s'est accrue et est passée de 127 % à 165 % du PIB en deux ans. En Espagne, la dette est passée de 36,7 % en 2008 à 96 % du PIB en 2013. Idem pour la Belgique où la dette qui s'élevait à 84 % en 2007 a atteint les 100 % aujourd'hui, soit une hausse nominale de près de cent milliards d'euros, et ce « malgré » les 22 milliards d'économies réalisées entre 2011 et 2014. Cette politique d'austérité n'a fait qu'aggraver les problèmes. Plus on fait des restrictions, plus la récession s'intensifie. **L'austérité est une politique qui n'a jamais fonctionné** et qui ne fonctionnera jamais. Que ce soit au nord ou au sud de la planète, on ne trouve nulle part un exemple démontrant un quelconque résultat positif découlant de cette politique.

FDF

Wallonie

- Mettre en place un **monitoring de la dette wallonne**. »

Programme Européen

- Afin de financer l'aide au développement, les FDF proposent la **mise en place d'une taxe sur les transactions financières** au minimum niveau européen, et idéalement au niveau mondiale, qui s'applique à l'ensemble des transactions, y compris les produits dérivés et les opérations de change.
- D'autres sources de financement doivent être investiguées, telles que la taxe carbone, ainsi qu'une taxe sur le transport aérien et maritime, **l'annulation de toutes les dettes dites odieuses et illégitimes des pays en développement**